

## **DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

**SOU MIS A L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 21 MAI 2019**

### **Information réglementée**

16 mai 2019

Le présent descriptif est établi conformément aux dispositions des articles 241-1 et 241-2 I du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

### **1. Date de l'Assemblée générale appelée à autoriser le programme de rachat d'actions**

L'autorisation d'achat par la Société de ses propres actions sera proposée à l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2019.

### **2. Répartition par objectifs des titres détenus**

Au 14 mai 2019, l'affectation des actions détenues directement s'établit comme suit :

Annulation	<b>0</b>
Attribution aux salariés et mandataires sociaux	<b>3.705.227</b>
Exercice de droits attachés à des valeurs mobilières	<b>0</b>
Croissance externe	<b>0</b>
Contrat de liquidité	<b>40.500</b>

### **3. Objectifs du programme de rachat**

Société Générale envisage de renouveler son autorisation de rachat d'actions aux fins :

- de les annuler, conformément aux termes de l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 23 mai 2018 dans sa 27<sup>ème</sup> résolution, aux seules fins de compenser la dilution résultant de l'émission d'actions nouvelles liée à des plans d'actions gratuites ou à des augmentations de capital réservées aux salariés ;
- d'attribuer, de couvrir et d'honorer tout plan d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale et toute forme d'allocation au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies par les dispositions légales et réglementaires applicables ;

- de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ;
- de conserver et de remettre ultérieurement en paiement ou à l'échange des actions dans le cadre d'opérations de croissance externe du Groupe ;
- de permettre à un prestataire de services d'investissement d'intervenir sur les actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la réglementation de l'Autorité des marchés financiers.

#### **4. Montant maximum alloué au programme de rachat d'actions, nombre maximal et caractéristiques des titres, prix maximum d'achat**

La résolution proposée à l'Assemblée générale prévoit que Société Générale pourrait acquérir ses actions ordinaires pour un volume allant jusqu'à 5% du capital à la date de réalisation de ces achats, dans la limite légale d'un stock d'actions détenues représentant 10% du capital social après ces rachats.

Au 14 mai 2019, sans tenir compte des actions déjà détenues, un nombre théorique maximal de 40.395.886 actions pourrait être acquis. Compte tenu des titres détenus à cette même date et de la possibilité de détenir un stock d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social, la Société pourrait acquérir 40.395.886 actions.

Le prix maximum d'achat serait fixé à 75 euros par action, soit un montant maximum potentiel alloué au programme de 3.029.691.450 euros.

Le Conseil d'administration veillera à ce que l'exécution de ces rachats soit menée en conformité avec les exigences prudentielles telles que fixées par la réglementation.

#### **5. Durée du programme de rachat**

Il est proposé à l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2019 de fixer à 18 mois à compter de l'Assemblée la durée de l'autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société.

#### **Contacts presse :**

**Antoine Lhéritier \_ 01 42 13 68 99 \_ [antoine.lheritier@socgen.com](mailto:antoine.lheritier@socgen.com)**

**Pascal Hénisse \_ 01 57 29 54 08 \_ [pascal.henisse@socgen.com](mailto:pascal.henisse@socgen.com)**

## Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié et intégré, le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable afin d'être le partenaire de confiance de ses clients, engagé dans les transformations positives des sociétés et des économies.

Acteur de l'économie réelle depuis plus de 150 ans avec un ancrage solide en Europe et connecté au reste du monde, Société Générale emploie plus de 149 000 collaborateurs dans 67 pays et accompagne au quotidien 31 millions de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels à travers le monde, en offrant une large palette de conseils et de solutions financières sur mesure qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- **la Banque de détail en France avec les enseignes Société Générale**, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale ;
- **la Banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers** aux entreprises, avec des réseaux présents en Afrique, Russie, Europe centrale et de l'est, et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés ;
- **la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**, avec ses expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (World and Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Monde, Europe et Eurozone), 4 des indices STOXX ESG Leaders, MSCI Low Carbon Leaders Index. Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter @societegenerale ou visiter le site [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)